

CHARTRE DES PROGRAMMES CONSEIL NATIONAL DES PROGRAMMES (EXTRAITS)

« ... une véritable démocratisation de l'enseignement n'est possible que si les programmes offrent un cadre de référence national qui s'impose à tous (enseignants, élèves et futurs em_employeurs), clair, précis, cohérent et opérationnel, ancrant les savoirs nouveaux dans le patrimoine culturel... »

« ... Cette charte s'applique à la rédaction de l'ensemble des programmes, du cycle des Apprentissages premiers à la classe terminale des lycées. Elle vise à aider dans leur tâche l'ensemble de ceux qui doivent rédiger les nouveaux programme... »

... **Il propose** : ...

- des moyens facilitant la mise en place d'auto-évaluations ;
- des pistes et des activités pour le travail des élèves en autonomie et la mise en œuvre de la pédagogie de projet : ... »

3.1.6 Dans chaque cas il précise l'équipement ou le matériel nécessaires, l'apport éventuel des technologies modernes, et, pour les élèves des Collèges et Lycées, les documents qui pourraient être utilisés dans le cadre du Centre de Documentation et d'information (CDI) »...

3.1.8 Il propose des pistes interdisciplinaires : sujets d'étude, approches pédagogiques pluridisciplinaires et suggestions d'organisations pédagogiques dans lesquelles interviennent, au Lycée et au Collège, les membres de l'équipe éducative et en particulier les documentalistes pour ce qui concerne l'approche méthodologique des contenus (méthodes d'accès à l'information, de recherche et de traitement de matériaux documentaires divers) »...

4.2 Ce dispositif exige...

4.2.2 que les Groupes disciplinaires travaillent ensemble sur les cohérences et les convergences interdisciplinaires ;

...

4.2.7 que la transparence du dispositif soit garantie par la mise en place d'une structure efficace d'échanges notamment avec les associations, par la publication de la composition des différents groupes qui élaborent les projets de programmes... »

5.5 Pendant les cinq années où le programme est en vigueur, il fait l'objet d'un suivi rigoureux, s'appuyant sur la concertation la plus large possible

- ...
- les Groupes disciplinaires seront à l'écoute des professeurs du terrain et de leurs représentants, ...
- les associations de spécialistes, les mouvements pédagogiques, les représentants des branches professionnelles, les organisations syndicales, les éditeurs scolaires, les fédérations de parents d'élèves et les organisations d'élèves représentatives seront associés à la concertation »...

novembre 1991